



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 10 OCT. 2019

139, rue de Bercy
Télédoc 341
75572 PARIS cedex 12

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,

Vous avez, à travers les motions intersyndicales lues préalablement à l'ouverture du comité technique de réseau convoqué les 20 septembre et 3 octobre auquel vous n'avez pas souhaité participer, sollicité l'ouverture de négociations sur les conditions d'exercice des missions.

Vos préoccupations ont recueilli une écoute attentive de ma part.

Les missions et leurs conditions d'exercice ont donné lieu à plusieurs communications, groupes et réunions de travail depuis le début de l'année : réunions en format intersyndicales et bilatérales avec le Ministre, groupes de travail ministériel (unification du recouvrement, police fiscal, etc.), CTR du 9 juillet dernier, groupes de travail, tous boycottés, sur différentes missions de la DGFIP (contrôle fiscal, informatique, publicité foncière et enregistrement, missions foncières et cadastrales, retraites, actualité comptable), etc.

Les travaux que je souhaite engager sur le contrat d'objectifs et de moyens de la DGFIP nous offrent, me semble-t-il, l'opportunité d'approfondir la discussion autour de l'évolution des missions et de leurs conditions d'exercice.

Ce contrat a en effet vocation à formaliser la stratégie de la DGFIP et les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre dans les années qui viennent. Il me semble essentiel de partager avec vous à cette occasion les principaux enjeux de transformation qui sont les nôtres. C'est d'ailleurs le sens de la lettre que vous a adressé le Ministre le 9 mai dernier. Cette lettre identifie en effet les principaux axes de cette transformation ainsi que l'évolution des conditions d'exercice des missions de la DGFIP.

Dans le courrier précité, le Ministre a également souligné que cette concertation a vocation à être poursuivie. Tel est le sens de l'invitation à participer à un groupe de travail consacré à la démarche stratégique de la DGFIP qui vous a été adressée, groupe de travail dont la tenue a été décalée à votre demande au 29 octobre. Je vous adresserai et mettrai en ligne dans les prochains jours les premières réflexions relatives à cette stratégie et les questions auxquelles nous devons répondre.

S'agissant des moyens, plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà programmés, et notamment le CTR emplois du mois de décembre.

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux
de l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO, CFDT
et CTFC Finances Publiques

J'attache une importance tout particulière vous le savez, à la qualité de vie au travail. Dans le contexte de la transformation de la DGFIP, cette préoccupation suscite de ma part une exigence élevée avec l'accompagnement des agents et de prévention des risques psychosociaux. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai souhaité, en préfiguration de la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la transformation de la fonction publique, répondre favorablement à votre demande de réunir un comité technique de réseau (CTR) en format Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

Cette préoccupation m'a également conduit, dans mon courrier du 11 juillet dernier, à offrir des garanties et assurances aux conditions d'accompagnement de la mise en œuvre des transformations.

Je vous confirme à cet égard qu'il n'y aura pas de mobilité forcée et qu'au sein d'un département les solutions les plus favorables aux agents seront recherchées. Les changements d'affectation seront systématiquement accompagnés, les situations de chacune et chacun feront l'objet d'un examen personnalisé, et tout sera mis en œuvre pour permettre aux agents d'être au plus près de leurs centres d'intérêt géographique et fonctionnel. La situation individuelle et le bien-être au travail des agents feront l'objet de la plus grande attention et les acteurs locaux en matière sociale seront tout particulièrement mobilisés à cet effet.

De nouveaux groupes de travail vous seront proposés pour évoquer ces sujets, à commencer par le groupe de travail sur le volet ressources humaines du nouveau réseau de proximité, qui a été re-programmé, à votre demande, le 24 octobre.

La concertation destinée à définir ensemble la carte et les conditions de mise en œuvre de notre réseau de proximité prendra le temps nécessaire. Je continuerai à veiller à ce qu'elle permette à chacun de s'exprimer et à toutes les sensibilités d'être prises en compte. La cible, une fois fixée, sera connue de tous et mise en œuvre progressivement au mieux des intérêts du service et des agents.

J'observe d'ailleurs que dans un certain nombre de départements, les cadres, et les agents participent à des groupes de travail thématiques, très concrets, sur l'organisation de l'accueil par exemple, et qu'ils souhaitent disposer de toutes les précisions utiles pour pouvoir formuler leurs propres souhaits et demandes d'évolution.

C'est la raison pour laquelle je ne peux répondre favorablement à la nouvelle demande que vous avez formulée de report des nombreux groupes de travail déjà prévus d'ici la fin de l'année. Un nouveau décalage calendaire ne permettrait plus en effet de jaloner utilement ni les étapes à venir, ni surtout l'accompagnement des agents auxquels je prête toute mon attention et qui manifeste un souci croissant et légitime d'être éclairés sur les conditions concrètes d'accompagnement des évolutions de la DGFIP.

*

Je reste bien entendu désireux de trouver un cadre de dialogue sur le nouveau réseau de proximité et, au-delà, sur l'ensemble des sujets qu'il s'agisse d'accompagnement des agents, d'évolution métier, de conditions de vie et de rémunération, ou de stratégie d'ensemble pour la DGFIP. Une seule préoccupation m'anime : consolider la qualité du service public rendu par la DGFIP, objectif qui ne peut être atteint que par le bien-être de ses agents.

Je demeure à votre écoute et répondrai toujours favorablement à toute demande de rendez-vous que vous m'adresserez.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.



Jérôme Fournel